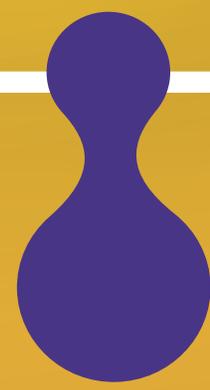
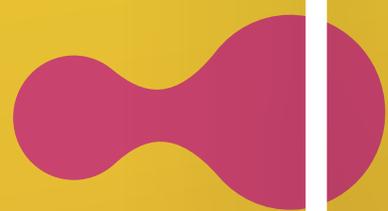
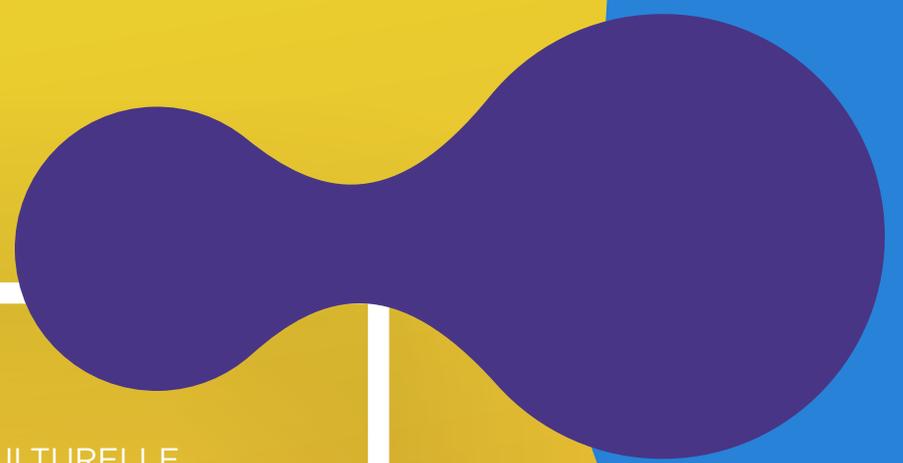
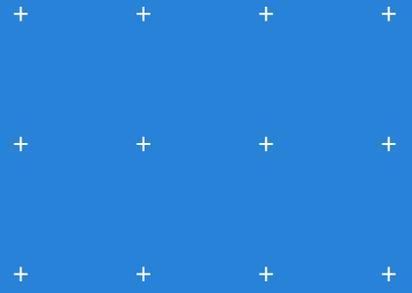
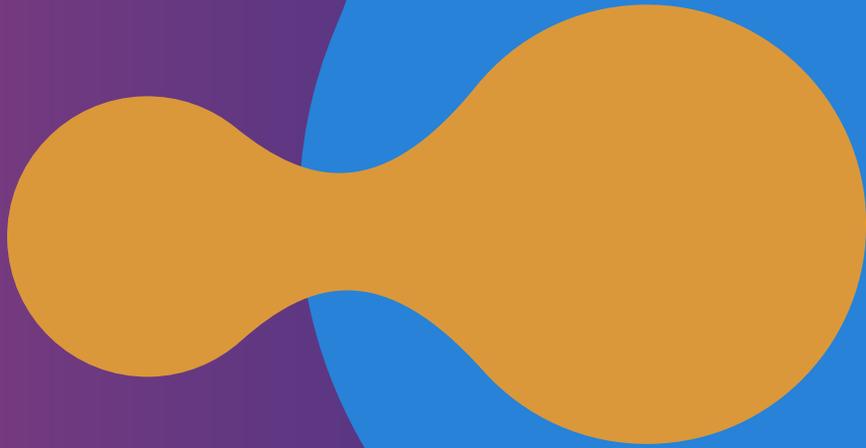
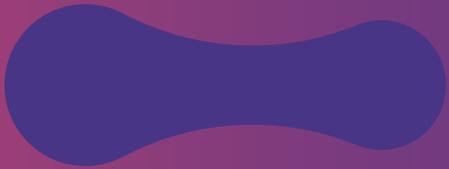
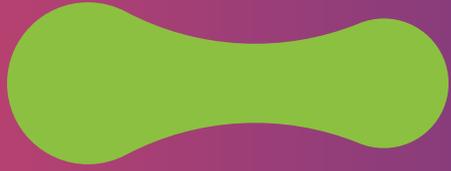




POLITIQUE CULTURELLE

**BAIE-COMEAU
PÔLE CULTUREL**





MOT DU MAIRE

Maintenant que la Ville de Baie-Comeau s'est dotée d'une planification stratégique, je souhaite que cet exercice se perpétue à long terme pour que notre mission, nos valeurs, notre vision et nos actions demeurent cohérentes dans le temps.

« Une culture vibrante, un patrimoine vivant, une identité forte » : tel est le libellé d'un des axes de notre planification stratégique. Nul besoin de vous persuader que cette Politique culturelle est un pan important de nos actions.

Par ailleurs, notre milieu culturel est tellement vibrant qu'il nous invite naturellement à suivre ses pas. Que ce soit en art de la scène, en art visuel, en cinéma, en danse, en musique, en littérature, en métier d'art, en histoire et patrimoine ou en diffusion culturelle, nous souhaitons apporter notre contribution. La Ville veut demeurer un catalyseur pour le développement de l'art et de la culture dans notre municipalité.

Pour un guide aussi important, sachez que plusieurs personnes ont été mises à contribution. Nous remercions chaque citoyen ayant pris part à notre consultation et un merci tout particulier aux bénévoles formant le comité culturel qui nous aident au suivi de la mise en œuvre de la Politique.

Il n'y a aucun doute dans mon esprit : Baie-Comeau est un véritable pôle culturel de la Côte-Nord et doit toujours le demeurer.



Yves Montigny
Maire de Baie-Comeau

+ + + +

+ + + +

+ + + +

PRÉAMBULE

La Ville de Baie-Comeau est soucieuse d'offrir à toute la population un milieu de vie favorable à l'épanouissement de sa collectivité. C'est pourquoi en 2005, la Ville adoptait sa première Politique culturelle afin de planifier et encadrer ses interventions en matière de culture. Dix ans plus tard et vu le dynamisme du milieu, le Service de la culture et des loisirs, en concertation avec le milieu, entamait des travaux de rafraîchissement quant à cet outil décisionnel.

La Politique culturelle de la Ville de Baie-Comeau fait écho à ce désir d'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens. Elle représente la plus haute reconnaissance qu'une municipalité accorde aux enjeux patrimoniaux, culturels et artistiques. Par l'adoption de cette politique, le conseil municipal reconnaît l'importance de ces enjeux et souhaite mettre en place un cadre de référence afin de planifier les interventions sur son territoire.

En actualisant sa politique et en renouvelant son plan d'action, la Ville de Baie-Comeau démontre sa volonté de faciliter l'accès à une offre culturelle, de favoriser la vitalité du milieu, de mettre en valeur son identité et d'accroître le sentiment d'appartenance des citoyens envers la ville. Cette séquence d'interventions permet de structurer et de consolider l'offre de loisirs culturels.

Les grandes lignes de cette politique balisent les assises de la mission culturelle de la Municipalité. Elles permettent au Service de la culture et des loisirs d'établir et d'orienter les actions à poser afin d'atteindre les objectifs qu'elle renferme.



PRINCIPES DIRECTEURS

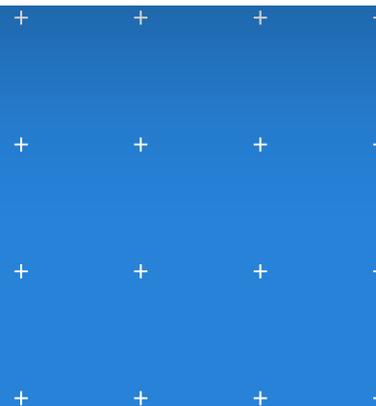
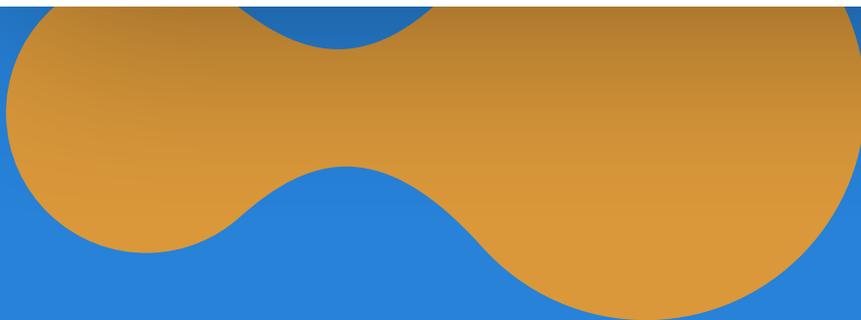
Une collectivité apprenante, compétente, rayonnante et intelligente.

Un patrimoine reconnu, valorisé et protégé.

Une culture attrayante, accessible et inclusive.

Une identité, une fierté et un sentiment d'appartenance fort.

Un milieu culturel sain, dynamique et diversifié.





AXE 1 Faciliter l'accès à une offre culturelle



ORIENTATIONS

1.1

Consacrer les ressources adéquates à la réalisation de la mission culturelle de la Ville.

1.2

Offrir et maintenir des lieux et des services accessibles, complémentaires et propices à la pratique d'activités culturelles.

1.3

Soutenir les projets du milieu culturel en ce qui concerne la consolidation et le développement.

1.4

Stimuler la participation, la découverte, la sensibilisation et les échanges culturels.



AXE 2

Favoriser la vitalité du milieu culturel



ORIENTATIONS

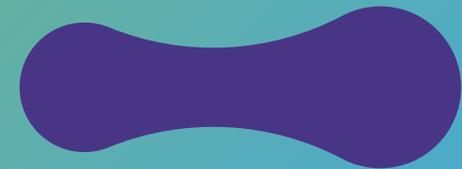
- 2.1** Encourager la mise en valeur et la diffusion de la culture.

- 2.2** Coopérer à la stimulation de l'éveil culturel auprès des jeunes.

- 2.3** Appuyer les initiatives visant le développement de la relève artistique locale.

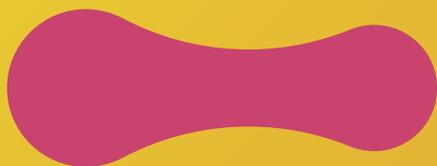
- 2.4** Collaborer à l'acquisition de compétences.

- 2.5** Développer, diversifier et entretenir différents partenariats visant à renforcer les assises culturelles de la Ville.





AXE 3
Mettre en valeur
notre identité
locale



ORIENTATIONS

3.1

Identifier et reconnaître les éléments propres à notre histoire et notre patrimoine.

3.2

Faciliter la conservation, la promotion, l'accessibilité, la mise en valeur et l'éducation de la population et des visiteurs face à notre histoire et au patrimoine.

3.3

Valoriser et s'approprier les constituants culturels distinctifs de la ville.



AXE 4

Accroître notre
sentiment
d'appartenance
et de fierté
envers la ville



ORIENTATIONS

- 4.1 Contribuer à la promotion de Baie-Comeau.
- 4.2 Soutenir les initiatives culturelles favorisant le rayonnement de la municipalité.
- 4.3 Favoriser l'émergence de projets créateurs et novateurs.
- 4.4 Être à l'affût des tendances culturelles actuelles.

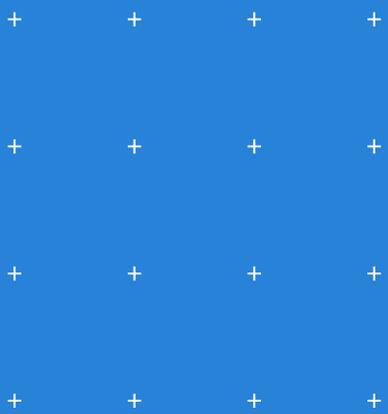


MISE EN ŒUVRE

Par l'élaboration d'un plan d'action triennal, le Service de la culture et des loisirs veillera à planifier et à prioriser les actions nécessaires à la réalisation de sa mission culturelle. Constitué de pairs et d'un élu, le comité-conseil culturel assurera le suivi de l'exécution du plan d'action.

AUTORITÉ

La Politique culturelle de la Ville de Baie-Comeau est sous l'autorité du conseil municipal. Le Service de la culture et des loisirs est, quant à lui, responsable de sa mise en application.



MERCI



La Ville de Baie-Comeau tient à remercier le comité-conseil qui a participé au processus de renouvellement de la Politique culturelle et de son plan d'action.

Marie-Josée Arsenault
Marie-Josée Biron
Pia Di Lalla
Marielle-Dominique Jobin
Daniel Le Saunier
William Lessard Morin
François Guindon

Marika Savoie-Trudel - Agente de développement culturel & responsable du comité
Carole Deschênes & Martine Salomon - Représentantes du conseil municipal

Politique culturelle de la Ville de Baie-Comeau
Adoption : N° de résolution – à venir
Entrée en vigueur : Décembre 2018
Révision : 2028

+ + + +
+ + + +
+ + + +
+ +
+ +

